



RAPPEL : le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 15.

Pour les personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou poussette), vous pouvez y accéder par l'arrière de la mairie et utiliser le bouton d'appel extérieur.

La halte-garderie itinérante Les P'tits Poucets Roul'...

Depuis le 19 septembre, un véhicule équipé de tout le matériel pédagogique se déplace de commune en commune, dans les accueils périscolaires et de loisirs, pour accueillir quelques heures par semaine la halte-garderie.

Le service est disponible à Mormaison :

le lundi de 9h30 à 12h30, à l'accueil périscolaire Le Mille Pattes Accueil 10 places.



Réunion du 12 juillet 2011

FINANCES

- ♦ Pour la réalisation des travaux de voirie 2011, l'entreprise BAUDRY de St Philbert de Bouaine a été retenue pour un montant HT de 44 463.00 €.
- ♦ Une demande de fonds de concours de 15 000 € a été faite auprès de la Communauté de Communes du canton de Rocheservière pour les travaux de voirie 2011.
- ♦ La proposition établie par Vendée Eau pour les travaux d'extension du réseau d'eau potable, Impasse de la Source, a été acceptée pour un montant TTC de 1 316.54 €.

LICENCE IV

- ♦ Suite à la cessation d'activité du bar tabac, le Conseil Municipal a fait une offre de rachat de la Licence IV auprès de Maître PELLETIER, liquidateur, pour un montant de 4 000.00 €.

INTERCOMMUNALITÉ

- ♦ Le Conseil Municipal a approuvé le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes du canton de Rocheservière (exercice 2010).

VIE SCOLAIRE

- ♦ Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les interventions Musique et Danse en milieu scolaire à l'école privée « St Louis » pour l'année scolaire 2011/2012.

Réunion du 13 septembre 2011

FINANCES

- ♦ Le Conseil Municipal :
 - * fixe la participation de l'Association de Danse Country « Western Récré » à 120 € et celle du Club de Gymnastique à 90 € pour la location de la salle polyvalente (durées d'utilisation différentes).
 - * demande un fonds de concours à la Communauté de Communes du canton de Rocheservière pour les dépenses de fonctionnement de la salle de sports pour un montant de 1 500 € (pour l'accueil d'associations extra communales).
 - * accorde sa garantie à hauteur de 30 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 332 000 € souscrit par Vendée Habitat (remboursement par la Commune si Vendée Habitat est défaillant) sur une durée de 40 ans. Ce prêt est destiné à financer la construction de 4 logements locatifs dans le lotissement Le Ficheron.
 - * accepte la proposition du Sydev concernant les travaux de pose de prises de courant pour un montant de 422 € (participation communale).
 - * retient l'entreprise BAUDRY, de St Philbert de Bouaine, pour la réalisation des travaux de voirie Impasse de la Source, pour un montant HT de 15 966.50 €.
 - * accepte de vendre au prix de 23 720.40 € HT, une parcelle de la zone artisanale de 2 396 m², à la SCI du CHESNOY (Ets GUYON) pour y réaliser une aire de stockage de fuel.
 - * choisit le Crédit Mutuel pour un prêt relais de 100 000 €, sur une durée de 2 ans, au taux fixe de 3,10 % afin de renouveler le crédit achat de terrain de la zone du Chatelier, (le Maire ayant quitté la salle des délibérations).

DIMANCHE 8 JANVIER 2012 à 11 heures salle polyvalente

Vœux du Maire à la population

Remise des Prix aux lauréats 2011
du Concours des Maisons Fleuries

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)

Pourquoi ? → Pour vous enrégistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION AUVERNE
CDN Rennes - Départements 44 / 35 / 53 - 02 23 04 50 01
CDN Brest - Départements 22 / 29 / 56 - 02 98 27 79 58
CDN Corse - Département 2A / 2B / 2A / 2B - 02 91 26 63 90
CDN Angers - Départements 37 / 72 / 49 / 85 - 02 44 01 29 50/60
CDN Rouen - Départements 27 / 28 / 76 - 02 32 08 20 85/90
CDN Orléans - Départements 18 / 36 / 41 / 45 - 02 38 06 29 32

LISTE ÉLECTORALE

RAPPEL : toute personne désirant s'inscrire sur les listes électorales doit se présenter en Mairie avant le 31 décembre 2011, munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DATES À RETENIR

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :
22 avril & 6 mai 2012

ÉLECTION LÉGISLATIVE :
10 & 17 juin 2012



Samedi 5 novembre :

Bourse aux jouets - APEL

Samedi 19 novembre :

Potée Beaujolaise - USSAM / SMASH

Dimanche 11 décembre :

Apéritif Concert - APEL

AGENDA

CHÈQUES TAXI

Personnes âgées

Bénéficiaires : les personnes âgées de 70 ans et plus, résidant à leur domicile.

Conditions de ressources 2011 : le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'impôt sur le revenu reçu en 2010 (revenus de 2009) doit respecter le **plafond de ressources fixé par le règlement départemental d'aide sociale**,

- pour une personne seule : 8 640 €, soit 720 € par mois
- pour un couple : 15 120 €, soit 1 260 € par mois.

Montant de l'aide : chèques taxi d'une valeur unitaire de **10 Euros dans la limite de 10 chèques par année civile et par personne**, soit pour un couple, 2 carnets de 10 chèques.

Modalités : pour l'année **2012**, vous présenter en mairie muni de :

- votre avis d'impôt sur le revenu en 2011 (revenus 2010) sur lequel il faut consulter la rubrique « revenu fiscal de référence »

Personnes handicapées

Bénéficiaires : les personnes reconnues handicapées par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), de 20 ans à 60 ans, résidant à leur domicile.

Conditions de ressources 2011 : le revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'impôt sur le revenu reçu en 2010 (revenus de 2009) doit respecter le **plafond de ressources majoré de 20 %**, fixé par le règlement départemental d'aide sociale et retenu pour l'attribution de l'aide ménagère au titre de l'aide sociale,

- pour une personne seule : 10 466,88 €, soit 872,24 € par mois
- pour un couple : 16 925,42 €, soit 1 410,45 € par mois.

Montant de l'aide : chèques taxi d'une valeur unitaire de **10 Euros dans la limite de 15 chèques par année civile et par personne**, soit pour un couple, 2 carnets de 15 chèques.

Modalités : pour l'année **2012**, vous présenter en mairie muni de :

- votre avis d'impôt sur le revenu en 2011 (revenus 2010) sur lequel il faut consulter la rubrique « revenu fiscal de référence »
- la notification de la décision de la CDAPH.

Pour l'année 2012, pensez à faire la démarche en tout début d'année afin de pouvoir commander les carnets nécessaires auprès du Conseil Général de la Vendée.

RAPPEL : sur la commune,
AFRAMAR TAXI
au **06.23.06.22.38**

DÉCLARATIONS DE RÉCOLTE DE VIN

Date limite pour déposer sa déclaration en mairie :
Vendredi 25 Novembre 2011



Infos Diverses

Le **SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011**, l'**APEL** de l'école **St Louis** organise une **BOURSE AUX JOUETS** à la **Salle de sports de Mormaison**.

Renseignements et locations des emplacements
au **02.51.43.98.06** ou **02.51.34.89.59**

Cette journée sera placée aussi sur le thème d'Halloween, avec concours de dessins, maquillages, pesées de citrouilles.....

Afin de soutenir les projets des enfants de l'école, nous vous remercions de vos nombreuses participations !

Les membres de l'APEL

Bientôt Novembre...

penser à entretenir les tombes



L'entreprise de nettoyage **C'NET RG AUTO** vous propose le nettoyage de tous vos monuments funéraires : granite, marbres,...

tarif prestation
32€



Pour tous renseignements et rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter

06-87-16-45-21

Mr THOMASSIN Régis - La Gélusnière - 85260 MORMAISON
RCS 489 079 871



Service Anglais Syndicat Mixte Montaigu Rocheservière

La nouvelle équipe des stagiaires britanniques du service anglais est arrivée le 7 septembre dernier. Robert, Victoria, Tom et Ianthe ont commencé leurs interventions proposées aux 26 écoles primaires publiques et privées des deux cantons le 19 septembre dans les classes du CP au CM2.

Leur mission vient en complément de l'apprentissage des langues vivantes assuré par l'enseignant, et fait découvrir la civilisation britannique tout en proposant un bain linguistique. Bridie assure le poste d'assistante à Montaigu dans l'enseignement secondaire.

Chaque stagiaire est logé dans trois familles d'accueil différentes pendant une période de 10 à 12 semaines.

Visitez notre site : www.gapyear-france.com

Devenez famille d'accueil pendant environ 10 semaines, de septembre à fin mai

Ouverture le mercredi 5 octobre 2011

« Le vent des fromages » vous invite à venir découvrir :

- ses préparations de plateaux de fromages
- son choix de fromage et de crèmerie pour une vente au détail.

Horaires d'ouverture :

Le mercredi : de 15h à 19h
Le vendredi : de 15h à 19h

Mme Guilloré Isabelle
La Guérvrière
85260 MORMAISON
06.71.45.19.83

RCS 534 543 301 000 12

Les permanences ouvertes au public à la Maison de l'Intercommunalité

↳ **Mission Locale du Haut Bocage** - Sur rendez-vous, tous les mardis de 9h à 17h et le jeudi des semaines paires de 14h à 16h30.
Contact : 02.51.66.81.15.

Conseille et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement...

↳ **REEL** - **uniquement avec rendez-vous**, tous les mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00. Contact : 02.51.46.48.38.

Propose aux chercheurs d'emploi différents services liés à l'insertion professionnelle.

Propose aux entreprises, aux associations, aux collectivités et aux particuliers, la possibilité d'une prise en charge des contraintes administratives...

↳ **CAF** - **uniquement avec rendez-vous**, les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30. Contact : 02.51.94.23.21.

Apporte une aide individuelle ou collective sur les préoccupations de la vie quotidienne (budget, alimentation, vie sociale, loisirs, vacances).

↳ **CLIC GUID'AGE** - **Avec ou sans rendez-vous**, tous les vendredis matin de 9h30 à 12h30. Contact : 02.51.46.35.36.

Apporte des solutions, des réponses aux problèmes liés au vieillissement, maintien à domicile, services, hébergement temporaire, démarches administratives.

↳ **HABITAT ET DEVELOPPEMENT** - **sans rendez-vous**, 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois, de 14h à 16h30.

Renseigne et aide au montage des dossiers de demande de financements liés à l'amélioration de l'habitat.

↳ **ESPACE INFOS ENERGIE** - **avec rendez-vous**, 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 9h à 17h. Contact : 02.51.94.94.28.

Apporte aux propriétaires un conseil global et neutre sur les économies d'énergies dans l'habitat, les travaux et les financements.

